

— Public	Référent CSE, référent entreprise + de 250 salariés
— Durée	1 journée - 7 heures
— Pré-requis	Aucun
— Objectifs	Reconnaître et caractériser une situation de harcèlement sexuel ou d'agissement sexiste. Orienter, informer et accompagner les salariés en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes.
— Méthodes pédagogiques	Pour bien préparer la formation, le stagiaire remplit une évaluation de positionnement et fixe ses objectifs à travers un questionnaire. La formation est délivrée en présentiel ou distanciel (e-learning, classe virtuelle, présentiel et à distance). Le formateur alterne entre méthodes démonstratives, interrogatives et actives (via des travaux pratiques et/ou des mises en situation). La validation des acquis peut se faire via des études de cas, des quiz et/ou une certification. Cette formation est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par Audit Conseil Formation.
— Moyens techniques	1 poste de travail complet par personne De nombreux exercices d'application Mise en place d'ateliers pratiques Remise d'un support de cours Passage de certification(s) dans le cadre du CPF Remise d'une attestation de stage
— Modalité d'évaluation des acquis	Evaluation des besoins et objectifs en pré et post formation Evaluation technique des connaissances en pré et post formation Evaluation générale du stage
— Délai d'accès	L'inscription à cette formation est possible jusqu'à 5 jours ouvrés avant le début de la session
— Accessibilité handicapés	Au centre d'affaires ELITE partenaire d'ACF à 20 m. Guide d'accessibilité à l'accueil.

PARTIE 1 : HARCELEMENT, HARCELEMENT SEXUEL, AGISSEMENTS SEXISTES... DE QUOI PARLE-TON

1. ETAT DES LIEUX ET ENJEUX DU HARCELEMENT SEXUEL ET AGISSEMENTS SEXISTES

- Conséquences pour les salariés.
- Chiffres, études.

2. LE CADRE RÉGLEMENTAIRE

- Historique, définitions.
- Les responsabilités et les sanctions prévues.

3. RECONNAITRE UNE SITUATION DE HARCELEMENT SEXUEL OU D'AGISSEMENTS SEXISTES (HSAS)

- Identifier les 2 types de harcèlement sexuel.
- Identifier les agissements sexistes.
- Autres types d'infractions : harcèlement moral, violence au travail (les agressions sexuelles ...).
- Connaître les notions indispensables à la qualification et à l'analyse des événements : la répétition des actes,
- l'échelle de la gravité des actes, la définition du consentement, harcèlement sexuel ou séduction ? ...
- Exercices : analyse des situations.

PARTIE 2 : DEMARCHE DE L'ETABLISSEMENT POUR PREVENIR LE RISQUE HARCELEMENT

1. LES OBLIGATIONS DE L'ENTREPRISE

- L'évaluation des risques
- Les actions de prévention

2. CONSTRUIRE UNE POLITIQUE DE PRÉVENTION DES RISQUES HSAS

- Promouvoir et appuyer l'engagement de l'établissement
- Informer et sensibiliser le personnel (affichage, règlement intérieur...)

PARTIE 3 : LES MISSIONS DU REFERENT

- Orienter les salariés : les différents acteurs
- Informer les salariés : enjeux, obligations réglementaires, la démarche de l'établissement, des outils pour sensibiliser....
- Accompagner les salariés et les victimes
- Participer à l'élaboration d'une procédure interne de traitement des situations de HSAS

PARTIE 4 : INTERVENIR LORS D'UN SIGNALEMENT

- Connaître la procédure du droit d'alerte
- Signaler les événements à son employeur
- Réaliser une enquête et mener des entretiens
- Rester dans son rôle et se protéger soi-même

NOUS CONTACTER

Siège social

16, ALLÉE FRANÇOIS VILLON
38130 ÉCHIROLLES

Téléphone

04 76 23 20 50 - 06 81 73 19 35

Suivez-nous sur les réseaux sociaux, rejoignez la communauté !



ACF Audit Conseil Formation



@ACF_Formation

Dernière mise à jour : 01/10/2026

PROFIL Formateur : Les formateurs sont recrutés selon plusieurs critères :
Expérience, pédagogie, dynamisme et prévoyance.